

AVRIL

MAI

JUIN

2010



# L'écoute GRETZOISE

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers - N°86



## Parc du Mesnil

**Profitez du printemps, venez jouer !**



# Allianz ASSURANCES

Robert Lebaigue, Agent général



**Auto - Habitation - Santé - Vie  
Retraite - Crédits - Placements**

**Entreprises - Artisans  
Commerçants - Particuliers**

**Votre nouvelle agence  
proche de chez vous**

**49, bd Victor Hugo - 77220 Gretz-Armainvilliers**

40, rue Pasteur - 77680 Roissy-en-Brie

11, pl. de l'Hôtel de ville - 77400 Lagny-sur-Marne

**Tél. : 01 64 42 69 22**

**Email : h977961@agents.allianz.fr**

N°Orias : 07 021 027 • [www.orias.fr](http://www.orias.fr) • ACAM : 61, rue Taitbout - 75436 PARIS Cedex


## Optic 2000



**Michel JULLION**  
**Opticiens Diplômés**  
**28, rue de Paris**  
**77220 Gretz-Armainvilliers**

**Tel : 01 64 25 35 68**

**Fax : 01 64 07 08 71**

 Optic 2000

[www.optic2000.com](http://www.optic2000.com)

**2<sup>ème</sup>**  
**PAIRE\***  
**POUR TOUS**  
même en progressifs solaires



\* Voir conditions en page 4

# SOMMAIRE

Pages 4 et 5

**ACTUALITÉS**

Pages 6 et 7

**CADRE DE VIE**

Pages 8 à 11

**RÉTROSPECTIVE**

Pages 13 à 17

**DOSSIERS**

Pages 18 et 19

**EN BREF**

Page 20

**ZOOM**

Page 21

**INFOS PRATIQUES**

Trimestriel d'informations de la ville  
de Gretz-Armainvilliers

Directeur de la publication : Jean-Paul Garcia

Rédacteur en chef : Isabelle Lenoir

Tirage : 3 800 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Impression : Caractère

Conception et Régie publicitaire :

CMP - Cédric LOZANO

77435 Marne-la-Vallée cedex 2

Téléphone : 01 64 62 26 00

Nous adressons tous nos remerciements à ceux qui, par leur annonce publicitaire (commerçants, sociétés, industriels) ont souscrit à la parution de cette édition.  
Imprimé sur papier PEFC écologique.



## ÉDITO

Mes chers concitoyens,

### La Communauté de communes est installée

Créée par le Préfet de Seine-et-Marne le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la Communauté de communes *Les Portes Briardes, entre villes et forêts*, qui fédère les communes de Férolles-Attilly, Gretz-Armainvilliers, Lésigny et Ozoir-la-Ferrière a été officiellement installée le 12 janvier dernier.

Cette nouvelle étape, bien évidemment décisive, marque le début de l'action concrète de cette intercommunalité qui, petit à petit, va s'inscrire dans notre quotidien.

Pour vous permettre de vous familiariser avec cette nouvelle entité à laquelle la commune a transféré certaines de ses compétences, la Communauté de communes éditera régulièrement un support d'informations dont le premier numéro vous sera adressé dans le courant du printemps.

Dans le même temps, vous pourrez prochainement retrouver ces informations dans la rubrique « Intercommunalité » mise à votre disposition sur le nouveau site Internet de la ville.

### L'équipe municipale prépare l'été !

En complément de l'accueil de loisirs destiné aux jeunes Gretzois âgés de 3 ans à 13 ans qui, bien sûr fonctionnera sans interruption en juillet et en août malgré son déménagement vers ses locaux du nouveau complexe dédié à l'enfance, cet été 2010, verra la concrétisation d'un engagement pris par l'équipe municipale, qui depuis quelques semaines travaille sur la création d'un accueil spécifique dédié aux adolescents.

Actuellement en cours de finalisation, ce projet élaboré en collaboration avec certaines associations de la commune, qu'elles soient sportives ou culturelles, prévoit la prise en charge des adolescents gretzois. Bien entendu, nous reviendrons prochainement en détail sur le programme et les modalités de fonctionnement de cette initiative qui, nous l'espérons, permettra d'une part, de satisfaire les demandes exprimées par les parents et, d'autre part, de répondre aux aspirations des adolescents.

Pour le moment, je vous souhaite à toutes et à tous de profiter pleinement de ce printemps tant attendu et des nombreuses manifestations qui le rythmeront. Elles sont autant d'occasions de rencontres et de convivialité que je vous engage à saisir pleinement !

Bien amicalement,

Jean-Paul GARCIA  
Maire de Gretz-Armainvilliers



## ACTUALITÉS

Conseil municipal :  
les séances des 15 décembre  
2009 et 15 février 2010



## LES PRINCIPALES DÉCISIONS

**Au nom du principe de précaution, le Conseil municipal s'est prononcé contre la demande du Sietom visant à épandre le compost «non normé» produit par son unité de compostage. Explications...**

Courant 2009, le Syndicat intercommunal pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (Sietom) a sollicité auprès du Préfet de Seine-et-Marne, l'autorisation nécessaire afin de poursuivre l'épandage, sur 2 400 hectares de terres agricoles du département, des 16 000 tonnes de compost non conforme aux critères de qualité permettant son recyclage en milieu agricole, produit annuellement par l'unité d'Ozoir-la-Ferrière.

Comme le prévoit la procédure, cette demande a été instruite par les experts de la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE) et, suivant les recommandations de cette administration, soumise à une enquête

publique qui s'est déroulée du 4 janvier au 3 février dernier. Dans ce cadre, le Conseil municipal de la commune de Gretz-Armainvilliers a été invité à émettre un avis sur cette demande.

Lors de la séance du 15 février dernier, les élus gretzois se sont majoritairement prononcés contre la demande formulée par le Sietom par 25 voix contre et 3 abstentions.

Prise au nom du respect du principe de précaution, cette décision s'appuie :

⇒ sur le contenu du rapport de la DRIRE versé au dossier qui confirme qu'au regard de sa teneur anormale en verres, plastiques, métaux et autres composés organiques, ce compost

### Séance du 15 décembre 2009, le Conseil municipal a :

◆ **Procédé** à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants au Conseil communautaire de la Communauté de communes *Les Portes Briardes, entre villes et forêts*. Ont été élus délégués titulaires : Jean-Paul Garcia, Gérard Choulet, Nathalie Bourges, Guy Usséglio-Viretta, Claude Mongin, Patrick Giovannoni. Ont été élus délégués suppléants : Yvonne Badoz-Griffond et Isabelle Lenoir ◆ **Approuvé et autorisé** la signature de la convention d'occupation du domaine public entre la commune et la société Kerbirio ◆ **Complété** la liste des emplois ouvrant droit à l'attribution d'un logement de fonction (gardiennage du complexe dédié à l'enfance), fixé les contraintes spécifiques liées à cet emploi et adopté le régime de la concession ainsi que ses conditions financières ◆ **Approuvé** l'organisation d'un séjour « équitation » pour les enfants âgés de 7 ans à 12 ans durant les vacances scolaires de février 2010 et fixé le montant de la participation des familles à cette activité.

## SOLIDARITÉ HAÏTI

Après le violent séisme qui a ravagé l'île d'Haïti début janvier, le Conseil municipal, dans sa séance du 15 février 2010, a tenu à exprimer la solidarité de notre ville et de ses habitants en participant à la collecte de dons organisée au niveau international. À l'unanimité, les élus gretzois ont décidé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 500 euros à l'Unicef France, organisation non gouvernementale œuvrant en faveur des enfants particulièrement touchés par cette catastrophe humanitaire.

perd « son statut de produit et devient un déchet » et signale la spécificité ou la vulnérabilité de certains des sites d'épandage proposés, dont certains font l'objet de mesures de protection particulières ;

⇒ la durée de l'autorisation dérogatoire sollicitée pour 6 années, ce qui correspond à l'épandage de 96 000 tonnes de compost non conforme ;

⇒ l'existence d'une solution alternative, compatible avec le respect du principe de précaution et qui consiste à évacuer ces déchets vers des centres de stockage spécialisés.

Au terme de cette procédure d'enquête, Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne sera amené à prendre rapidement une décision sur ce dossier important au regard de ses enjeux environnementaux.

### Séance du 15 février 2010, le Conseil municipal a :

◆ **Accordé** à la Fédération française des amateurs d'orchidées (FF AO) une subvention de 2 800 euros lui permettant de couvrir les frais induits par l'organisation de l'exposition qui s'est déroulée du 29 au 31 janvier 2010 ◆ **Accordé** à la Maison de la Culture et des Loisirs (MCL) et au Sporting club GretzFournan (SCGT) deux subventions exceptionnelles d'un montant respectif de 2 109,74 euros et de 1 054, 87 euros destinées à permettre à ces deux associations de financer partiellement l'acquisition de six défibrillateurs destinés à l'équipement des bâtiments dédiés à la pratique des activités sportives et culturelles ◆ **Adopté et autorisé** le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un agent communal auprès de la Communauté de communes *Les Portes Briardes, entre villes et forêts* ◆ **Adopté** et autorisé le Maire à signer une convention de mandatement entre la commune et la Communauté de communes *Les Portes Briardes, entre villes et forêts* ◆ **Procédé** à l'élection d'un délégué titulaire au Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien de la Marsange. Est élu : Monsieur Dominique Benoit ◆ **Procédé** à l'élection d'un délégué suppléant au Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien de la Marsange. Est élu : Monsieur Rodolphe Dutertre ◆ **Créé** un poste d'agent de maîtrise ainsi qu'un poste d'éducateur chef de jeunes enfants et octroyé les régimes indemnitaires afférents à ces grades ◆ **Autorisé** Monsieur le Maire à ester en justice afin de récupérer la jouissance d'un bien communal et désigné l'avocat chargé de défendre les intérêts de la commune ◆ **Autorisé** Monsieur le Maire à signer le marché relatif au mobilier urbain ◆ **Fixé** le montant de la redevance d'occupation du domaine public communal pour les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité et décidé sa revalorisation automatique, chaque année, par application de l'index connu au 1<sup>er</sup> janvier ◆ **Décidé** de répercuter sur la société European Homes Promotion 2 le coût de la contribution relative à l'extension du réseau électrique nécessaire à la réalisation d'un programme immobilier ◆ **Décidé** de répercuter sur l'OPH77 le coût de la contribution relative à l'extension du réseau électrique nécessaire à la réalisation de l'opération de reconstruction de son patrimoine ◆ **Procédé** au débat d'orientation budgétaire 2010 .



## CADRE DE VIE



### École Leclerc

## UN NOUVEL ESPACE OUVERT AUX ÉCOLIERS

Afin d'accueillir dans de bonnes conditions les enseignants du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés (Rased), la commune a procédé à des travaux de restructuration à l'école Leclerc. Historiquement réservé au logement des instituteurs, le premier étage du bâtiment d'une surface d'environ 50 m<sup>2</sup>, a été transformé, aménagé et rénové en salle de classe dédiée à l'accueil des écoliers pris en charge dans le cadre du dispositif du Rased.

Débutés en février, les travaux confiés en partie aux services techniques de la commune, et réalisés les mercredis et durant les vacances scolaires afin de ne pas perturber le déroulement des cours, ont permis :

- ⇒ le remplacement des menuiseries extérieures ;
- ⇒ l'isolation thermique et acoustique ;
- ⇒ la mise aux normes actuelles de l'installation électrique et l'installation d'un réseau informatique ;
- ⇒ la réfection de l'installation de plomberie et de chauffage ;
- ⇒ la rénovation de l'ensemble des revêtements des sols et des murs.

Encore quelques jours de patience et les enfants et leur enseignant pourront prendre possession de ces locaux agréables et flambant neufs.



### Voirie

## ENFIN !

Après plusieurs chantiers conduits depuis décembre 2007 et de très nombreuses et fermes interventions de l'équipe municipale auprès des bailleurs propriétaires du site, les travaux de mise aux normes du réseaux d'assainissement et de rénovation de la voirie privée du quartier d'habitat collectif ont repris.

Débutés courant janvier, après la réalisation d'intervention d'urgence exigées par la commune en fin d'année 2009, ils permettront de terminer le programme de réhabilitation des axes de desserte de ce quartier en intervenant sur les rues François Couperin et Gambetta ainsi que sur l'allée de Grigny.

### Parc du Mesnil

## VENEZ JOUER !

La commune a procédé, parc du Mesnil, à la création d'une aire de jeux d'environ 80 m<sup>2</sup> réalisée en revêtement adapté ainsi qu'à l'installation d'un jeu dédié aux plus jeunes.

Ce nouvel équipement, attendu par les parents mais également par les assistantes maternelles, nombreuses à profiter de cet espace vert de proximité, a été sélectionné pour la diversité des activités proposées. Ce nouvel espace ludique, dont l'installation a été achevée courant mars, a rapidement rencontré un vif succès. Un intérêt qui ne devrait pas se démentir avec l'arrivée des beaux jours !







## CADRE DE VIE

### Passerelle SNCF TRAVAUX ACHEVÉS!

La passerelle de desserte de la gare SNCF à partir de la rue d'Alsace, nécessitait, après deux hivers particulièrement longs et rigoureux, d'importants travaux de remise en état, notamment au niveau des escaliers.

Construit et financé au début des années 70 dans le cadre d'un partenariat avec la ville, la gestion de cet ouvrage relève de la responsabilité de la SNCF qui doit, comme le prévoit la convention, programmer et faire réaliser les travaux, la commune participant à hauteur de 48 % à leur financement.

Depuis l'hiver dernier, face à la dégradation rapide et préoccupante de l'escalier situé côté rue d'Alsace, la commune intervenait régulièrement auprès de la SNCF pour obtenir la programmation des travaux de réhabilitation devenus absolument nécessaires au regard de la sécurité des usagers, mais que la commune ne pouvait en aucun cas réaliser seule. Suite à ces interventions répétées et insistantes, les travaux ont finalement été réalisés courant mars.

### Intempéries hivernales L'HEURE DU BILAN

Quoi de plus normal que de la neige en hiver ? Et pourtant, à l'issue de cet hiver 2010 tout à fait remarquable tant en ce qui concerne l'enneigement que sa durée, les premiers jours du printemps étaient très attendus des Gretzois, mais également des services techniques, largement mis à contribution.

Ainsi, entre le 17 décembre 2009 et le 20 février 2010, l'astreinte hivernale a été sollicitée à quinze reprises, mobilisant chaque matin, tôt et parfois même très tôt, entre 6 et 13 agents communaux, en fonction des conditions climatiques. Sur cette période, ce sont plus de 60 tonnes de sel de déneigement et près de 3 tonnes de produit destiné au traitement du verglas qui auront été utilisées sur les axes et sites prioritaires identifiés dans le plan de déneigement en vigueur sur le territoire communal avec, au final, une facture elle aussi très salée de près de 30 000 euros !

### Remplacement des branchements plomb LE PROGRAMME 2010 EST EN COURS

Depuis maintenant plusieurs années, le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Turnan-en-Brie procède, via son délégataire, au remplacement des branchements en plomb recensés sur le réseau d'adduction d'eau potable du syndicat, dont celui de Gretz-Armainvilliers. En 2010, le programme de travaux, arrêté en concertation avec la commune, permettra la mise en conformité d'un peu plus de 80 « branchements particuliers ».

Ces interventions, actuellement en cours, concernent :

- ⇒ la totalité des propriétés de l'avenue et de l'impasse Buffon ;
- ⇒ une partie de l'avenue Pierre et Marie Curie, de l'avenue de Bois Vignolles, de l'avenue des Primevères et de la rue Georges Travers ;
- ⇒ quelques propriétés situées avenue des Chênes, avenue des Bois, avenue des Fauvettes, avenue des Saules et place Victor Hugo.

Les programmes de travaux 2011, 2012 et 2013 permettront de satisfaire, dans les délais prévus, aux obligations fixées dans ce domaine par la circulaire européenne.



# RÉTROSPECTIVE



## LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

**Le 16 janvier, Jean-Paul Garcia et toute la municipalité ont présenté leurs vœux. Pour quelques heures, 300 invités furent accueillis sur le parvis de la Maison de la Culture et des Loisirs par l'avion Éole de Clément Ader et l'ensemble des élus municipaux.**

**Moment privilégié pour réaliser une rétrospective des actions menées par la commune en 2009, cette manifestation, empreinte d'une certaine solennité, est aussi l'occasion d'expliquer celles qui seront entreprises en 2010**

### ENFANCE - JEUNESSE

- **Création d'un Relais d'assistante maternelle (RAM).** Les parents et les assistantes maternelles auront à leur disposition un outil de travail qui facilitera certaines tâches administratives (établissement du contrat de travail, des fiches de payes, des congés payés, etc.). Il sera aussi un lieu d'écoute et

d'échange où l'enfant pourra, quelques heures par semaine, profiter d'un accueil en collectivité.

- **Étude d'un accueil de loisirs pour les adolescents.** À partir du collège, les enfants trouveront dans cette structure un encadrement professionnel et une palette d'activités en adéquation avec leurs attentes pour la période des vacances scolaires d'été.

- **Ouverture du centre d'accueil de loisirs et de restauration collective.**

Aujourd'hui en construction et opérationnel pour la rentrée scolaire 2010-2011, le nouveau centre, d'une superficie de 1580 m<sup>2</sup> remplacera le site existant du V al des Dames pour l'accueil de loisirs et le périscolaire. La restauration collective ne sera pas en reste et profitera de ce changement de locaux pour proposer aux enfants un self-service.

### CADRE DE VIE - TRAVAUX

- **Mise en place du plan de circulation et de stationnement.** Débuté en 2009 par une étude, le rapport a été remis et pourra être prochainement consulté par les Gretzois. Dans le cadre du contrat triennal de voirie et du CADUCE, le projet débouchera sur le réaménagement du centre ville et plus particulièrement celui de la rue de Paris.

- **Étude et réhabilitation de la bibliothèque.**

- **Démolition et reconstruction de la cité des Troènes.** Très attachée au devenir du site et de ses habitants, la municipalité accompagne ce projet géré par l'Office public de l'habitat de Seine-et-Marne.

## RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE

Depuis quatre ans, les cérémonies des vœux sont l'occasion de présenter des films sur Gretz-Armainvilliers et ses acteurs locaux. Pour bien débiter cette nouvelle année et décennie, il était intéressant de se retourner sur l'Histoire et les hommes qui ont façonné durablement notre ville. Pendant 26 minutes, les invités ont réalisé un voyage dans le temps, visitant Gretz-Armainvilliers depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours. Ils ont appris qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, la ville a pris son essor avec la construction de la ligne Paris-Bâle financée en partie par deux familles aussi riches que célèbres : les familles Péreire et Rothschild. Ils ont vécu le décollage du premier avion avec Clément Ader, les bombardements alliés et les heures heureuses de la Libération... Grâce à de nombreux tableaux, cartes postales et documents d'archives rassemblés à l'occasion de la réalisation du film, l'auditoire, très attentif et conquis a pu redécouvrir le riche passé de la commune.





## LES MÉDAILLÉS DE LA VILLE

*Trois médailles de la ville ont été décernées à des personnalités qui ont marqué l'année 2009.*

Madame Lucette Courvalet (1), pour ses 30 années de travail à l'école Georges Travers en tant qu'enseignante.

Monsieur Mohamed Assaad (2), pour son titre de champion de France de Muay Thaï 2009 dans la catégorie des moins de 57 kilos. Absent, il était représenté par Patrick Jaulneau, Président de la section Muay Thaï du SCGT.

Madame Michèle Régnauld (3), pour son engagement bénévole auprès des personnes âgées accueillies à l'hôpital local ainsi que son dévouement sein du club échanges de connaissances.

### *Médaille d'honneur régionale, départementale et communale*

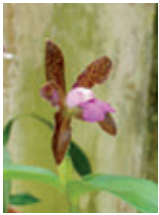
Monsieur Claude Mongin (4) pour ses 20 ans au service de la commune.

Élu la première fois en 1989 en tant que conseiller municipal avec M. Gilbert Pillet, il est, quatre mandats plus tard, plus que jamais présent et au service de notre commune. Aujourd'hui, adjoint aux affaires scolaires et aux transports, il participe, entre autres, au Syndicat de transport intercommunal Gretz-Armainvilliers – Ozoir-la-Ferrière (STIGO).



## RÉTROSPECTIVE

### Exposition internationale d'orchidées UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE



C'est durant les trois journées exceptionnelles du 29 au 31 janvier que Gretz-Armainvilliers a accueilli pour la première fois, l'exposition internationale d'orchidées organisée en association avec la Fédération française des amateurs d'orchidées (FFAO). Des producteurs régionaux à un professionnel sud-américain venu d'Équateur, des artisans potiers aux adhérents de l'association organisatrice, ils étaient tous à l'écoute, à prodiguer des conseils avisés, dans une Maison de la Culture et des Loisirs transformée en un véritable lieu champêtre. En effet, un jardin a été complètement reconstitué pour l'occasion, avec un cours d'eau et un pont en bois, afin de mettre en scène plus de 300 variétés différentes.

Pour les plus curieux et les plus férus, des diaporamas et des conférences en libre accès ont permis d'aller plus loin dans la connaissance de ces fleurs bien présentes dans nos intérieurs, mais toujours si méconnues.



### XIII<sup>e</sup> salon philatélique

#### L'HISTOIRE DE LA POSTE À L'HONNEUR

La XIII<sup>e</sup> édition du salon philatélique s'est déroulée le 13 février. Il ne fallait pas être superstitieux pour organiser une manifestation ce jour-là ! Cela n'a pas empêché les mordus des beaux timbres, livres et pièces de monnaie de se déplacer nombreux à la Maison de la Culture et des Loisirs pour l'évènement.

Avec comme thème la Poste, de la révolution française à l'exposition universelle de Paris en 1900,

le visiteur fut embarqué pour un voyage dans le temps, depuis les marques postales (ancêtres de l'affranchissement) jusqu'aux timbres en passant par des lettres narrant le siège de Paris en 1870 et l'instauration de la III<sup>e</sup> République. Les numismates et les bibliophiles ont été eux aussi à l'honneur, en présentant aux visiteurs un choix de spécimens rares et de qualité provenant de tous les horizons.





# RÉTROSPECTIVE

## Carnaval des enfants

### LE BONHOMME CARNAVAL SUPERSTAR !

Les petits lapins, clowns, princesses et sorcières étaient nombreux à s'être donné rendez-vous, rue du docteur Hutinel, pour le départ du carnaval, ce samedi 20 mars. À partir de 14 h 00, tout ce beau monde, accompagné des parents et des délégués de parents d'élèves également consciencieusement déguisés, a arpenté les rues de la ville pour rejoindre le parc du Mesnil. Tout au long du parcours, le Bonhomme Carnaval, attraction de la fête, n'a pas manqué de lancer des kilos de confettis sur la foule. Il faut dire qu'il était très beau, ce bonhomme décoré par tous les écoliers de la ville... Et comme chaque année, cela ne l'a pas empêché de finir brûlé sur la place publique, en musique avec la fanfare Gretz'Harmony et sous les cris des enfants ravis. Il paraîtrait que cela fait venir le printemps... Pour clore l'après-midi en beauté, un goûter a été servi à toutes nos petites têtes blondes. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont fait de cette manifestation un succès.

## Conférence

### HAUSSMANN, PRÉFET-BARON DE LA SEINE BIOGRAPHIE DE NICOLAS CHAUDUN

Napoléon III voulait que sa capitale devienne la plus belle ville du monde, la plus moderne ; il confia son projet et le chantier à un préfet à poigne, aussi habile à diriger les hommes qu'à se procurer les moyens de sa tâche. Georges-Eugène Haussmann (1809-1891) était l'homme de la situation et jamais un fonctionnaire n'aura aussi durablement marqué sa ville, Paris, qui lui dit l'essentiel de sa substance : immeubles typiques, façades, mobilier urbain, le style haussmannien est toujours présent et les architectes contemporains le revisitent.

Son nom est ancré au jargon architectural et urbanistique : cela veut dire aérer, percer, désengorger, libérer les flux... Cela veut dire aussi, réaliser des travaux titanesques. En seize années, 80 000 ouvriers construisirent 102 500 maisons, 350 kilomètres d'égouts et plantèrent plus d'un demi-million d'arbres.

Pour mener à bien ses projets, le Préfet s'entoura d'hommes compétents, d'architectes et de paysagistes comme Jean-Pierre Barillet-Deschamps. Ce dernier, nommé « Jardinier en chef du Service des Promenades et Plantations de la Ville de Paris » participa à la transformation de la capitale. Il redessina les bois de Boulogne et de Vincennes, et par la suite créa le jardin du Luxembourg, le parc Monceau, le parc des Buttes-Chaumont et le parc Montsouris. Encore plus près de nous, dans notre



commune, il réalisa à la demande des frères Péreire l'aménagement des sources du Réveillon en « fabrique gare » à l'instar du jardin des Buttes Chaumont à Paris.

Né à Paris en 1962, Nicolas Chaudun a dirigé la rédaction de Beaux-Arts magazine avant de créer sa propre maison d'édition d'art. Il est venu à Gretz-Armainvilliers, le 13 mars, pour nous parler de sa biographie consacrée au préfet Haussmann, publiée chez Actes Sud. Il nous a livré une nouvelle lecture de la vie du célèbre Préfet en réévaluant son œuvre, certes imposante, avec un angle d'approche original.



**CITROËN GRETZ**

Garage Malherbe

**01 64 07 14 31**

Véhicules neufs et occasions

Réparation mécanique

carrosserie toutes marques

Agréé Assurances

**CITROËN DS 3 : ANTI RETRO !**

Citroën Gretz - Garage Malherbe - 25 av. d'Armainvilliers - 77220 Gretz - Tél. : 01 64 07 14 31 - Fax : 01 64 25 38 08 - Contact@citroen-gretz.com

**Cosy Immobilier**

Sophie GUERIN, conseiller en immobilier



**Achat - Vente - Location**

35/37 rue de Paris - 77220 Gretz-Armainvilliers

Tél. : 01 64 07 96 90 - Fax : 01 64 07 29 40

Port. : 06 84 92 54 67

Mail : guerinsophie@cosy-immobilier.com

Site : cosy-immobilier.com



*L'immobilier  
au féminin !*



Restaurant  
**Le Marguerit**



1, boulevard Aristide Briand - 77220 Gretz-Armainvilliers

**Tél. 01 64 07 03 09**

*Ouvert du lundi au vendredi et le dimanche midi.*

*Fermé le samedi.*



## Nouvelle délégation de service public de l'assainissement : **QUEL IMPACT SUR VOTRE FACTURE ?**

*Le 14 septembre dernier, au terme d'une longue procédure de mise en concurrence, la commune a désigné le délégataire chargé de la gestion et de l'exploitation du service public de l'assainissement.*

*L'essentiel à retenir d'une négociation fructueuse pour les usagers gretzois.*

Globalement satisfaite de la gestion de son service d'assainissement dans le cadre d'une délégation de service public qui, au fil des années et associée aux efforts d'investissement de la ville, a permis, notamment, d'obtenir la certification de son réseau, la commune a décidé de continuer à recourir à ce mode de gestion.

Au terme de la négociation engagée avec les deux sociétés ayant répondu à la consultation, la commune a attribué à la Lyonnaise des eaux, entreprise jugée la plus à même d'assurer la qualité et la continuité de ce service public, un contrat d'une durée de 15 ans.

Dans ce cadre, le délégataire s'est engagé à :

→ assurer, à ses risques et périls, la collecte des eaux usées mais également des eaux pluviales gérées dans le cadre d'un réseau séparatif

sur l'ensemble du territoire communal et prendre en charge les frais d'exploitation, d'entretien courant mais également de surveillance et de contrôle du réseau indispensable tant pour assurer sa pérennité que sa performance, garantie par sa certification Iso 14001 ;

→ offrir un service clientèle technique et commercial de qualité tant en ce qui concerne, par exemple, la gestion des urgences que la réactivité face aux demandes commerciales ;

→ mettre à disposition des moyens humains et matériels nécessaires pour assurer la continuité du service en cas, par exemple, de problèmes techniques ou de pollution ;

→ participer aux investissements indispensables pour assurer les travaux nécessaires pour garantir la pérennité, la performance et la modernisation du réseau qui étaient, jusqu'ici, totalement financés sur le budget d'assainissement de la commune.

### Sur votre facture

Le nouveau contrat, en vigueur depuis l'automne a conduit à une réévaluation, limitée, de la rémunération du délégataire, en ce qui concerne :

→ la part fixe de votre facture d'assainissement (l'abonnement forfaitaire) qui augmente de 1,96 euro ;

→ la rémunération du délégataire (au m<sup>3</sup> consommé) qui augmente de 0,08 euro par m<sup>3</sup>.

Parallèlement, compte tenu du transfert d'une partie du coût des travaux d'investissement au prestataire qui doit, chaque année, abonder à hauteur de 36 000 euros un fond de travaux destiné à les financer, le Conseil municipal a souhaité faire bénéficier les usagers gretzois des conséquences de cette nouvelle disposition du contrat d'affermage.

En conséquence, dans sa séance du 14 septembre 2009, le Conseil municipal a, par 25 voix pour et 3 abstentions, adopté, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009, une diminution de 65 % (0,21 euro HT par m<sup>3</sup>) de la taxe communale d'assainissement qui passe ainsi de 0,61 euro à 0,40 euro, par m<sup>3</sup> d'eau consommé. Cette décision, effective depuis le second semestre 2009 et dont vous avez pu constater l'impact sur la facture que vous venez de recevoir permet une économie d'environ 14 euros sur le coût de la consommation annuelle type d'une famille de 4 personnes (120 m<sup>3</sup>).

## Une capacité d'investissement préservée

Le développement et la modernisation du réseau d'assainissement gretzois a nécessité, au cours des trois dernières décennies, d'importants investissements réalisés dans le cadre d'une vingtaine de tranches de travaux qui ont concerné princi-



palement le quartier de Bois-Vignolles et les zones d'activités. Malgré une baisse significative des recettes du budget d'assainissement liée à la diminution de la taxe communale voulue par l'équipe municipale, l'évolution favorable de l'endettement de ce service (dont l'essentiel des emprunts arrivera à échéance très prochainement) associée au fond de concours dû par le délégataire, permettra de maintenir, à hauteur d'environ 150 000 euros annuels, un effort d'investissement absolument nécessaire pour assurer un service performant et fiable.

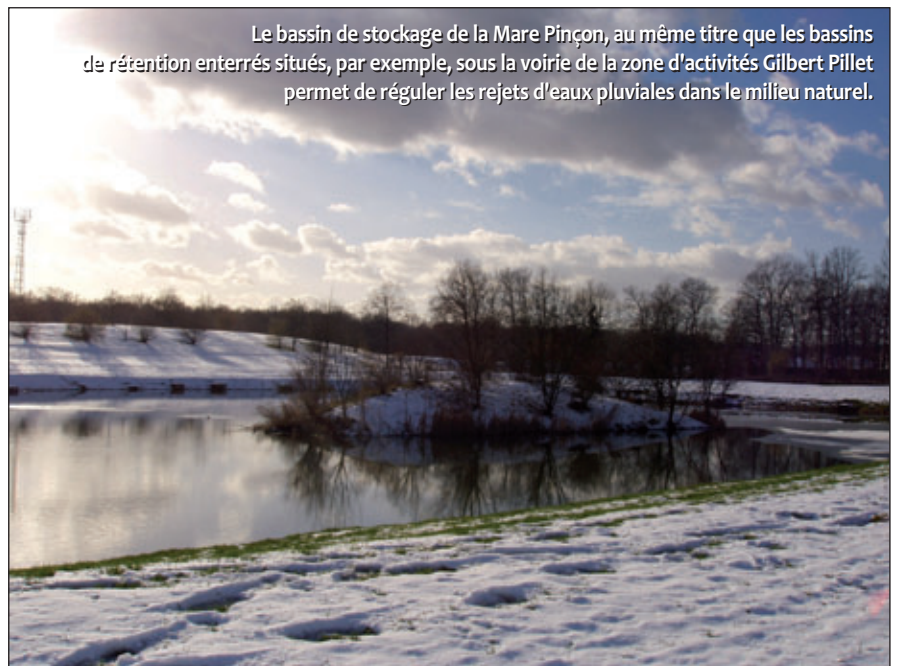
## Des réseaux certifiés

Bien avant la prise de conscience collective que nous constatons aujourd'hui, la commune, soucieuse du respect et de la préservation de l'environnement, a engagé des travaux d'envergure sur son réseau d'assainissement afin d'en garantir les performances et la fiabilité.

Depuis maintenant environ 35 ans, ces travaux importants ont notamment permis d'équiper la quasi totalité (seules 5 propriétés ne sont pas raccordées) du territoire communal d'un réseau de type « séparatif » qui permet de collecter séparément les eaux usées, acheminées via 28 km de réseau vers la station d'épuration et les eaux pluviales, collectées dans un réseau de 32 kilomètres avant d'être rejetées dans la nature.



Le bassin de stockage de la Mare Pinçon, au même titre que les bassins de rétention enterrés situés, par exemple, sous la voirie de la zone d'activités Gilbert Pillet permet de réguler les rejets d'eaux pluviales dans le milieu naturel.





# POUR EN SAVOIR PLUS...



Contrôle de conformité d'une installation privée par les services techniques du délégataire.

Cette démarche volontaire et volontariste qui implique, outre d'importants investissements, la mise en œuvre de différentes mesures de prévention et de gestion des risques (chez les particuliers mais également dans les locaux dédiés à l'activité économique), a permis d'obtenir la certification du réseau (norme ISO 14001).

Délivrée par un organisme indépendant qui contrôle chaque année le respect des engagements de la commune et de son délégataire, la certification distingue une gestion de qualité, conforme aux textes en vigueur et aux exigences environnementales les plus strictes telles que la maîtrise des débits rejetés dans le milieu naturel, la réhabilitation des zones humides ou l'obligation faite à certains industriels de s'équiper de stations d'épurations privées adaptées à la spécificités de leurs activités.




## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

### Comment maîtriser ses rejets d'eaux usées dans les réseaux ?

- ❑ EN VÉRIFIANT LA CONFORMITÉ DES BRANCHEMENTS ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES DANS LES BONS RÉSEAUX) ET EN SE MONTRANT ATTENTIF LORS DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT IMPLIQUANT LE DÉPLACEMENT D'APPAREILS NÉCESSITANT UN RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ;
- ❑ EN LAVANT LES VÉHICULES DANS DES CENTRES DE LAVAGE AGRÉÉS (À CIRCUIT FERMÉ) POUR ÉVITER DE LIBÉRER DANS LES EAUX PLUVIALES DES GRAISSES ET DES HYDROCARBURES ;
- ❑ EN RAMENANT LES MÉDICAMENTS PÉRIMÉS CHEZ LE PHARMACIEN ;
- ❑ EN JETANT LES LINGETTES NON BIODÉGRADABLES À LA POUCELLE CAR ELLES OBSTRUENT LES CANALISATIONS ET COLMATENT LES OUVRAGES HYDRAULIQUES DES STATIONS D'ÉPURATION.
- ❑ EN DÉPOSANT LES SOLVANTS, PEINTURES ET AUTRES PRODUITS TOXIQUES, LES HUILES DE VIDANGE OU LES HUILES DE FRITURE, LES PILES USAGÉES DANS LES POINTS DE COLLECTE SPÉCIALISÉS OU À LA DÉCHETTERIE.

### Déchetterie de Gretz-Armainvilliers

Un doute, une question sur l'élimination de certains déchets ?  
Contactez le SIETOM au **01 64 07 99 75**

	NATURE DES DÉCHETS	FILIÈRE DE VALORISATION
	Huile de vidange	L'huile est régénérée par raffinage pour la production d'huile de base ou incinérée pour la valorisation énergétique. Taux de valorisation : 90 %
	Huile de friture	L'huile est filtrée et valorisée en biodiesel et en glycérine. Taux de valorisation : 90 %
	Solvants, peintures, produits d'entretien, produits phytosanitaires	Valorisation des matières en fonction de leur nature ou valorisation énergétique. Taux de valorisation : 85 %

## Équipement des bâtiments publics : DIX DÉFIBRILLATEURS POUR SAUVER DES VIES !

*N'importe qui peut être victime d'un arrêt cardiaque, n'importe où, à n'importe quel moment... Face à cette situation, c'est un constat sans appel, chaque minute compte et la rapidité d'intervention d'un proche ou d'un témoin peut faire toute la différence... Nous sommes tous concernés !*

Chaque année en France, 50 000 personnes décèdent d'un arrêt cardiaque, parfois faute d'une prise en charge rapide et efficace.

Dans de telles circonstances, l'usage rapide d'un défibrillateur automatique externe (c'est à dire d'un appareil simple d'utilisation qui peut envoyer un choc électrique à travers le cœur afin de restaurer son activité et son rythme) permet de réduire considérablement la mortalité liée à ces accidents.

Longtemps réservée aux seuls professionnels de santé, l'utilisation des défibrillateurs est désormais possible par tous. En permettant la mise à disposition «en libre service» de ces appareils aujourd'hui totalement automatisés, le législateur a souhaité généraliser l'équipement des bâtiments recevant du public et des lieux de passage très fréquentés.

À ce titre, les collectivités locales, gestionnaires de nombreux équipements susceptibles d'accueillir des « publics à risque », notamment des sportifs et des seniors, ou des manifestations induisant de forte concentration de population, se trouvent particulièrement impliquées.

### La commune bien équipée

Depuis février 2010, 10 défibrillateurs, d'un modèle sélectionné pour sa facilité d'utilisation, sont installés à Gretz-Armainvilliers.

<b>Stade du Val des Dames</b> Allée Camille Flammarion
<b>Stade Lucien Laumondé</b> Avenue Georges Travers
<b>Gymnase Victor Hugo</b> Boulevard Romain Rolland
<b>Salle Polyvalente du Mesnil</b> Rue de Vignolles
<b>Maison de la Culture et des Loisirs</b> Avenue d'Armainvilliers
<b>Salle Rothschild</b> Avenue d'Armainvilliers
<b>Mairie annexe, salle n°1</b> 69 rue de Paris
<b>Château du Val des Dames</b> 2 rue de Paris
<b>Ateliers municipaux</b> Rue de Vignolles
<b>Observatoire d'astronomie</b> Allée Camille Flammarion

Tous les défibrillateurs sont implantés à l'intérieur des bâtiments dans des espaces de passage ou aisément acces-



sibles. Depuis l'extérieur, une signalétique adaptée permet d'accéder rapidement à l'appareil.

### Mobilisation générale pour une grande cause

Si la décision d'implanter des défibrillateurs était prise depuis quelques mois, le partenariat conclu entre la Caisse locale du Crédit Agricole, la Maison de la Culture et des Loisirs et le Sporting-Club Gretz- Tournan a permis de concrétiser plus rapidement ce projet.



Plus que symbolique, la manifestation du 23 janvier 2010 au cours de laquelle, en présence du Maire, Jean-Pierre Vanacker, Président de la Caisse locale du Crédit Agricole a remis deux chèques au Président de la MCL, Gérard Choulet et à celui du SCGT, Christian Péré, a également permis de sensibiliser les responsables d'associations.

En effet, engagée aux côtés de la vie associative, la banque a apporté son concours financier à l'achat de 6 appareils destinés à l'équipement des bâtiments communaux accueillant leurs activités.





En complément, les associations n'ayant pas les moyens de financer le reliquat de cette facture relativement conséquente, elles ont reçu de la part de la commune des subventions exceptionnelles importantes.

Dans le même temps, la ville a également acquis quatre autres défibrillateurs aujourd'hui installés dans des lieux très fréquentés comme, par exemple, la salle n°1 ou le château du Val des Dames et pris en charge le coût de l'entretien de l'ensemble des appareils.

### Former et rassurer

Si l'utilisation proprement dite du défibrillateur, totalement automatisée et guidée vocalement, ne pose pas de problème, la capacité de chacun d'entre-nous à réagir efficacement et calmement revêt une importance particulière... C'est pourquoi, cette mise à disposition a été accompagnée, début février, de plusieurs séances de formation proposées d'abord aux agents communaux, qui ont été très nombreux à s'impliquer, puis aux élus et responsables associatifs tout aussi motivés. Au total, ce sont environ 100 personnes pouvant être amenées à porter assistance qui ont ainsi été préparées à affronter sereinement une situation pouvant s'avérer stressante. Bravo et merci !

# À RETENIR

## LES GESTES QUI PEUVENT SAUVER ...

**Une personne est inconsciente et ne respire plus ?  
Vous êtes peut-être témoin d'un accident cardiaque.  
Ne paniquez pas et intervenez en respectant les consignes décrites ci-dessous.**



Alertez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112.



Commencez la réanimation cardio-pulmonaire pendant qu'on vous apporte le défibrillateur.



Suivez les instructions vocales de l'appareil et soyez rassuré, seul le défibrillateur peut décider de délivrer le choc électrique.



Assistez le patient jusqu'à l'arrivée des secours professionnels.

## À la crèche

### UN PRIX POUR LE POTAGER !

Semer, planter, soigner et finalement déguster les fruits et légumes qu'ils ont eux-mêmes cultivés dans leur potager, voilà « l'aventure » proposée aux bambins accueillis à la Maison de la petite enfance, au printemps dernier.



Au-delà du plaisir de réaliser et de voir prospérer ce jardin bien particulier, l'équipe d'encadrement souhaitait, à travers cette expérience, travailler sur quelques notions fondamentales telles que la création collective et l'observation de la nature.

Visiblement très apprécié des tout-petits, mais également de leurs parents mis à contribution pour l'occasion, le potager pédagogique a également été remarqué par le jury du concours « Coup de cœur » organisé par l'Association pour la promotion d'actions en faveur des familles agricoles et rurales d'Île-de-France qui, courant décembre, a tenu à récompenser ce projet par un prix de 1 500 euros ! Félicitations à l'équipe d'encadrement et à tous les petits jardiniers en herbe !



### Collectes des déchets recyclables LES HORAIRES ONT CHANGÉ

Vous l'aurez probablement remarqué, l'horaire des tournées

du Sietom dédiées de ramassage des emballages recyclables et du verre a été modifié, celles-ci débutant désormais à 7 h 00 le matin contre 5 h 30 auparavant. Cette évolution de l'organisation a pour objectif :

⇒ d'assurer une circulation plus aisée dans certaines voies encombrées où les voitures empêchaient régulièrement le passage des bennes et bloquaient la collecte de l'ensemble des conteneurs de la rue ;

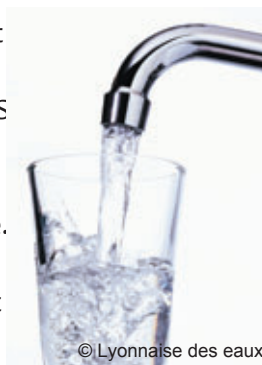
⇒ de différer à une heure moins matinale les nuisances sonores liées à la collecte du verre, notamment.

Au-delà de ce changement d'horaires, le Sietom vous rappelle la nécessité de sortir vos conteneurs la veille au soir de la collecte.

### Résultats d'analyse de l'eau

#### CONSULTEZ-LES SUR INTERNET

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. En complément des contrôles très stricts réalisés par le délégataire, la DDASS procède à des analyses régulières dont les résultats font l'objet d'un affichage en mairie.



Néanmoins, ces résultats sont aujourd'hui également facilement accessibles sur internet sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr).

### Fête de la musique À VOUS DE JOUER !

L'amicale du personnel communal organisera, samedi 19 juin 2010, soit avec quelques heures d'avance sur le calendrier officiel, la fête de la musique.

Musiciens, chanteurs : profitez-en pour faire entendre votre talent ! Si vous souhaitez vous produire dans une ambiance toujours très agréable, contactez les responsables de l'organisation : 06 79 82 20 07 ou [amicaledupersonneldegretz@orange.fr](mailto:amicaledupersonneldegretz@orange.fr)

### Élections régionales LES RÉSULTATS À GRETZ

Résultats du second tour des élections régionales :

Participation 1<sup>er</sup> tour : 39 %

Participation 2<sup>e</sup> tour : 43,52 %

#### Résultats 2<sup>e</sup> tour :

Changer pour mieux vivre en Île-de-France (Valérie Péresse)	43,36%
Huchon 2010 – La gauche et les écologistes rassemblés pour l'Île-de-France (Jean-Paul Huchon)	56,64 %



## Puits et forages

### IL FAUT LES DÉCLARER !



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les particuliers possédant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement des eaux souterraines (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doivent déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie. Cette obligation s'applique, d'une part, aux ouvrages existants et,

d'autre part, aux ouvrages à réaliser qui doivent être déclarés au plus tard un mois avant le début des travaux.

La déclaration d'un ouvrage ou d'un projet doit être réalisée à l'aide d'un formulaire CERF A 13837-01, disponible en mairie auprès du service urbanisme, ou prochainement en téléchargement sur le site de la commune (rubrique Guide des démarches administratives).

Une fois renseigné, ce formulaire est à adresser en mairie (service de l'urbanisme). Un récépissé faisant foi de votre déclaration vous sera délivré.

Pour en savoir plus : [www.forages-domestiques.gouv.fr](http://www.forages-domestiques.gouv.fr)

## Inscriptions scolaires

### PENSEZ-Y !

Il est rappelé que les parents des enfants nés en 2007 ainsi que ceux dont les enfants entreront à l'école



élémentaire en septembre prochain (à l'exception des écoliers inscrits à l'école Leclerc pour lesquels cette formalité est automatique) sont invités à se présenter au service des affaires scolaires et de la petite enfance, **avant le 30 avril 2010**, afin de remplir un dossier d'inscription pour la prochaine rentrée scolaire .

## Salubrité

### DÉRATISATION

Comme chaque année, en complément de la campagne de dératisation des bâtiments publics, la commune a procédé, courant mars, à une distribution de produits raticides.

Pour les Gretzois absents lors de cette opération, des sachets de ce produit sont mis à disposition à l'accueil de la mairie.

## EXPRESSION POLITIQUE

### « Union gretzoise »

Les conseillers d'opposition n'ont pas voté la baisse de 65 % de la taxe communale sur l'assainissement proposée par la majorité. Cette décision semble liée au choix opéré sur le mode de gestion du service. Voilà 2 ans, notre opposition s'était engagée à nous expliquer comment faire mieux pour moins cher : malgré nos relances, nous n'avons obtenu aucune précision. Quel dommage !

Jean-Paul GARCIA

### « Agir ensemble pour Gretz, rassemblement des forces de Gauche »

Le débat démocratique est inexistant à Gretz : Les conseillers d'opposition ont décidé de quitter les séances du conseil municipal au moment des questions diverses car le maire refuse toute discussion et lit les réponses qu'il a préparées. Le conseil municipal doit être un lieu de débat, et non une parodie de démocratie. Il est temps que cette commune devienne vivante, nous y travaillons.



## Handball L'ÉCOLE DU SCGT LABELLISÉE

La section handball du Sporting Club Gretz -Tournan (SCGT) a reçu le label de bronze décerné par la Fédération française de handball aux écoles répondant aux critères de qualité fixés par cette instance nationale.

Très prisé des clubs, ce label récompense l'action du club envers les plus jeunes, et notamment :

- ⇒ la qualité de l'accueil, de l'encadrement et des installations mises à disposition ;
- ⇒ la politique d'animation riche en déplacements et en rencontres organisées à domicile, toujours propices à l'épanouissement des jeunes pratiquants ;
- ⇒ l'attention portée par l'encadrement à l'apprentissage des règles de fair-play et de respect par les tout jeunes sportifs.

Une belle récompense pour cette section aujourd'hui forte de plus de 160 adhérents dont 115 jeunes âgés de 8 à 18 ans et un important motif de satisfaction pour l'ensemble des bénévoles qui l'anime. Bravo !

## École de Musique PRÉPAREZ LA RENTRÉE !



L'école de Musique de Gretz-Armainvilliers assure l'apprentissage de la musique classique et des musiques actuelles. Elle accueille les musiciens dès l'âge de 4 ans au Jardin Musical puis à partir de 6 ans en cours individuels et collectifs. Cours individuels : batterie, clarinette, guitare, guitare électrique, flûte traversière, piano, piano jazz et variété, violon, saxophone, trombone, tuba, violoncelle.

Cours collectifs : jardin musical (à partir de 4 ans), formation musicale classique et musiques actuelles, ensembles à cordes, à vents et mixtes, ateliers musiques actuelles, chorale d'adultes (création à la rentrée).

Pour la rentrée 2010/2011, les inscriptions auront lieu :

- ⇒ à l'école de musique (2<sup>e</sup> étage du château du Val des Dames) de 10 heures à 12 heures : les samedis 5, 12, 19 et 26 juin 2010 ainsi que les samedis 11, 18 et 25 septembre 2010 ;
- ⇒ au forum des associations, le samedi 4 septembre 2010.

## Au club informatique DES FORMATIONS « À LA CARTE »

Depuis sa création, le Club informatique / Internet de la Maison de la Culture et des Loisirs a accueilli de nombreuses personnes, principalement des « seniors », leur permettant ainsi d'appréhender l'outil informatique de façon plus ludique. Vous êtes débutant et possédez un ordinateur ? Vous voulez vous perfectionner ? Vous désirez « surfer sur le net » ? Vous souhaitez traiter ou retoucher vos photos ? Vous désirez être plus autonome ?

Les animateurs du club peuvent vous aider. Dans le cadre de sessions individuelles et personnalisées, après inscription et rendez-vous préalable, ils vous permettront d'acquérir les connaissances adaptées à votre niveau. Ces formations « à la carte » sont destinées à ceux qui souhaitent élargir et améliorer leur pratique et la maîtrise des logiciels qu'ils utilisent.

Renseignements : Philippe Dessolle (01 64 07 13 99)  
ou Irène Gastellier (01 64 25 33 74) - courriel : [mcl.gretz@orange.fr](mailto:mcl.gretz@orange.fr)



# INFOS PRATIQUES

## Vacances 2010

### **PENSEZ AUX FORMALITÉS !**

À l'approche des congés d'été et afin d'éviter tous désagréments liés aux délais d'obtention de certaines pièces indispensables pour quitter le territoire national, soyez prévoyants et pensez à vous acquitter rapidement de ces formalités !

#### **Passeport :**

Depuis mai 2009, date de la généralisation du passeport biométrique, la mairie de Gretz-Armainvilliers n'est plus habilitée à instruire vos demandes. Désormais, vous devez vous adresser à l'une des 28 mairies seïne-et-marnaises spécialement équipées à cet effet, dont, à proximité :

⇒ Mairie de Brie-Comte-Robert :  
2 rue de Verdun – Téléphone : 01 60 62 64 00

⇒ Mairie de Pontault-Combault  
(uniquement sur rendez-vous) :  
107 avenue de la République  
Téléphone : 01 64 43 47 00

⇒ Mairie de Rozay-en-Brie :  
9 rue Pasteur – Téléphone : 01 64 25 60 43

⇒ Mairie de Bussy-saint-Georges  
Place de la Mairie – Téléphone : 01 64 66 24 24

#### **Carte nationale d'identité :**

Le délai d'obtention d'une carte nationale d'identité est d'environ quatre semaines à compter du moment où votre dossier est transmis complet à la Préfecture de Seine-et-Marne par les services municipaux.

#### **Autorisation de sortie de territoire :**

Ce document, dont la demande s'effectue en mairie, est indispensable en cas de voyage à l'étranger d'un mineur non accompagné de l'un de ses parents ou de son représentant légal. Pièces à fournir : livret de famille, carte nationale d'identité du mineur, carte nationale d'identité du demandeur (père, mère ou représentant légal), copie du jugement de divorce s'il y a lieu.

Attention : désormais, en cas de couple non marié, la demande doit obligatoirement être signée des deux parents.

**Renseignements auprès de l'accueil de la mairie**

**Téléphone : 01 64 42 83 00**

## *C'est nouveau...*

### **BIENVENUE À GRETZ**

Boulangerie Paneole - 35 boulevard Victor-Hugo  
Martine et Jean-Luc Lebon, artisan-boulangier, vous accueille le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 7 h 30 à 13 h 00 et de 16 h 00 à 19 h 30 ainsi que le dimanche de 7 h 30 à 13 h 00. - Téléphone : 01 64 25 79 83

## *Nouveaux habitants*

### **RENDEZ-VOUS À L'AUTOMNE !**

Une matinée pour faire connaissance dans une ambiance conviviale et une occasion privilégiée d'aborder l'ensemble des sujets qui vous tiennent à cœur et sur lesquels vous souhaitez échanger avec l'équipe municipale : voilà en résumé ce que propose la municipalité aux Gretzois récemment installés.

Si vous avez emménagé dans la commune depuis octobre 2009, date de l'organisation de la précédente manifestation d'accueil, et que vous souhaitez être associé à cette initiative qui sera renouvelée à l'automne 2010, inscrivez-vous à l'aide du coupon ci-dessous.

## **ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS**

Coupon-réponse à retourner en mairie  
(secrétariat du Maire)

**avant le 1<sup>er</sup> septembre 2010**

Je souhaite être convié à participer  
à la matinée d'accueil des nouveaux Gretzois

**Madame, Monsieur :**

**Adresse :**

**Date d'emménagement :**

# ÉTAT CIVIL

## Naissances

### DÉCEMBRE

David HECKEL-ROMÃO CUSTODIO

### JANVIER

Yann FOURIER - Fiza HAQ - Sarah SELLAM - Elyas AÏT BAHA  
Romane DUPLAT - Thimothé DIAS - Alizé DIAS - Emma PELLETIER  
Adam BOURZIK - Lucas DIRR

### FÉVRIER

Marine GIBERT - Raquel DA SILVA SOARES-BERROCAL - Aymen  
BOUHAMIDI - Olaya WELSCH - Maxance BRUN - Anthony DE  
JESUS RIBEIRO-PÉROT

### MARS

Ayoub GUITOUN - Yohan TROLLÉ - Helton DE PINA SANCHES  
Diego FERREIRA - Lily ANGAMA - Manon FRENILLOT

## Décès

Décès survenus en 2009 mais dont les transcriptions ne nous  
ont été communiquées qu'en mars 2010.

Claude ROBIN (mai 2009) - Dominique DAVENNE (septembre 2009)

### JANVIER

Denise COCHET - Andrée TELLIER - Frédérique RENAUD  
Georges GARNIER

### FÉVRIER

Joao DA FONSECA DIAMANTINO - Marie MICHALKA veuve  
COLARD - Daniel VERGNES - Hélène MARCHET épouse DERAPPE

### MARS

Gilles POUSSE - Denise ELLEBOODE

Cette rubrique recense les actes enregistrés du 31 décembre 2009  
au 13 mars 2010.

## S.A.R.L. SCANDELLA FRERES

Paysagiste

Elagueur



25, Allée Veuve Lindet Girard  
93390 CLICHY-SOUS-BOIS

☎ 01.43.30.34.42

Fax : 01.43.32.01.29

## LYONNAISE DES EAUX PROTEGE L'ENVIRONNEMENT

NOUS COLLECTONS ET TRAITONS LES EAUX USÉES  
POUR LES RENDRE PROPRES À LA NATURE

N°Azur 0 810 385 385

PRIX D'UN APPEL LOCAL

www.lyonnaise-des-eaux.fr



## C.C.T. - CHARTER CAR TOURISME

Tél. 0 820 20 38 58 - Fax 01 64 06 44 55

30 Autocars de 22 à 78 places  
Moyenne d'Âge Inférieure à 4 ans

**GRAND TOURISME ET LIGNES PRIVÉES**  
**SCOLAIRES ET LIGNES PUBLIQUES**

TOUS AVEC CEINTURES DE SECURITE

90 % DU PARC EN NORME

ANTIPOLLUTION EURO 4



INFO : Depuis le 10 Février,  
C.C.T. équipe son parc de véhicules  
d'Éthylotests anti-démarrage.  
(Décret DEVT0615240 A du 13/10/09)

Z.A.-15, av. Eiffel - 77220 GRETZ Armainvilliers  
cct@cctourisme.eu



# AGENCE SANTACREU



TRANSACTION - GESTION - LOCATION

**01 64 07 03 36**

[www.agence-santacreu.com](http://www.agence-santacreu.com)

25, rue de Paris • 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

E-mail : [infos@agence-santacreu.com](mailto:infos@agence-santacreu.com)

## ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

Constructions - Rénovations - Transformations  
Tous corps d'état

**S.A.R.L. BORLIDO**



5, av. des Violettes - 77220 Gretz-Armainvilliers

Tél. 01 64 25 30 35 - Fax 01 64 42 08 67

FR 36 393 692 744 00012 - APE 452 B

NOUS CONSTRUISONS VOTRE AVENIR



ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION

26-28, avenue Eiffel - ZAC Eiffel - B.P. 46

77220 GRETZ ARMAINVILLIERS

Tél. : 01 64 42 58 58 - Fax : 01 64 42 58 59

**DIVAL**

TERRASSEMENT • TRAVAUX PUBLICS • V.R.D. MATERIAUX

- TERRASSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- V.R.D. MATÉRIAUX

51, rue Eiffel - ZAC Eiffel

77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

**Tél. 01 64 07 03 61**

Fax : 01 64 07 15 22



# INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires



**Votre spécialiste  
Produits Frais  
à prix Mousquetaires**



**Gagnez des €uros grâce à la carte  
de fidélité valable dans tous les Intermarché**

**Lundi au Jeudi**

**9<sup>H</sup>00 - 19<sup>H</sup>20**

**sans interruption**

**Vendredi**

**9<sup>H</sup>00 - 19<sup>H</sup>40**

**sans interruption**

**Samedi**

**9<sup>H</sup>00 - 19<sup>H</sup>20**

**sans interruption**

**Dimanche**

**9<sup>H</sup>00 - 12<sup>H</sup>20**

**25, boulevard Victor Hugo - GRETZ-ARMAINVILLIERS**



**TÉL : 01 64 07 32 19  
FAX : 01 64 06 61 37**